

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2022-03-05

COMITE SYNDICAL DU 29 MARS 2022

APPROBATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-neuf à 18H10, le Comité Syndical de l'USTOM du Castillonnais et du Réolais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire de ses séances, après convocation légale, à la salle Communautaire de Sauveterre de Guyenne, sous la présidence de M. Christian Malandit-Sallaud.

Date de la convocation : 21 mars 2022

Délégués en exercice : 39

Délégués présents : 24

Pouvoirs : 3

Secrétaire de séance : Marie-Claude LAVIGNAC

Présents : Hunald BERNIS, Directeur Général des Services, Philippe CHUCHE, Responsable administratif et financier, Sabine OESTEREICH, Assistante de direction, Caroline PLUCHET, responsable service technique, Mélanie TOUZEAU, Service comptabilité et marchés publics, Nathalie MARTIN, Responsable redevance incitative.

Le quorum est atteint, le Comité Syndical peut délibérer valablement.

Présents :

Communauté de communes de Castillon-Pujols : BOURDIER Christian, LAVIGNAC Marie-Claude / Communauté de communes de l'Entre Deux Mers : BRIS Daniel, MALAMBIC Benjamin, MIQUEU Christophe, MOTHES Christophe, CAZADE Pascal, / Communauté de communes du Grand St Emilionnais : ALFONSO CHAROL Agnès, MICHEL Fabrice, GUIMBERTEAU Yannick / Communauté de communes de Montaigne Montravel : BOUTY Gilbert, REY Jean-Louis / Communauté de communes du Pays Foyen : GROSSIAS Mireille (pouvoir de GARCIA Miguel et LACHAIZE Yolande), MAS François (pouvoir de ROBERT Pierre), PLAT Tristan / Communauté de communes du Réolais en Sud Gironde : CHAMPAGNE Marie-Claude, LABARBE Anne-Marie, LAMARCHE Alexandre, MALANDIT-SALLAUD Christian, MARTY Bruno, MONGET Oliver, VILLETTE Roger, MASCOTTO Jean-Louis, GERVAIS Jacques.

Absents ayant donné pouvoir :

Communauté de communes du Pays Foyen : GARCIA Miguel (pouvoir à GROSSIAS Mireille), LACHAIZE Yolande (pouvoir à GROSSIAS Mireille), ROBERT Pierre (pouvoir à MAS François).

Absents excusés :

Communauté de communes de Castillon-Pujols : ANGELY Jacques, BREILLAT Jacques, CESAR Gérard, FAURE Charles, POIVERT Liliane, THIBEAU Daniel / Communauté de communes de Montaigne Montravel : BODÉ Thierry, MARTY Sylvain, LAPEROUSSAZ Patrick / Communauté de communes du Pays Foyen : BOUDENS David, MARGOUILLE Michel, ROUBINEAU Jean Pierre.

APPROBATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022

Le Comité Syndical du Castillonnais et du Réolais, sur rapport de Monsieur le Président,

Vu le Rapport d'Orientation Budgétaire 2022 en date du 23 novembre 2021,

Vu le vote du Budget Primitif 2022 en date du 14 décembre 2021,

Considérant la présentation du projet de budget supplémentaire faite par Monsieur le Président aux membres de l'assemblée et le débat qui s'en est suivi,

Considérant la demande de se prononcer sur le budget supplémentaire, proposé au niveau des chapitres pour les sections de fonctionnement et d'investissement, comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement :	4 512 755,79 €	4 512 755,79 €
Section d'investissement :	4 802 619,92 €	4 802 619,92 €
(incluant les restes à réaliser)		

TOTAL du Budget 2022 (Budget Primitif et Supplémentaire) :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement :	15 796 386,79 €	15 796 386,79 €
Section d'investissement :	5 772 619,92 €	5 772 619,92 €

Après en avoir délibéré

Le Conseil Syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'approuver le budget supplémentaire proposé ;
- **PRECISE** que ce dernier est arrêté au niveau des chapitres pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette décision,
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures.

Certifiée exécutoire par réception

Sous-Préfecture le :

Par publication ou notification le :

Le Président,

Christian MALANDIT-SALLA



NOTE DE PRESENTATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022

Tableau de Synthèse des écritures budgétaires au Compte Administratif :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat reporté		2 674 813,09		528 843,59	0,00	3 203 656,68
Opérations de l'exercice	10 092 988,46	11 709 494,89	1 410 473,15	1 142 431,96	11 503 461,61	12 851 926,85
TOTAUX	10 092 988,46	14 384 307,98	1 410 473,15	1 671 275,55	11 503 461,61	16 055 583,53
Résultat de clôture (solde d'exécution)		4 291 319,52		260 802,40		4 552 121,92
Restes à réaliser			247 602,23	0,00	247 602,23	0,00
TOTAUX CUMULES	10 092 988,46	14 384 307,98	1 658 075,38	1 671 275,55	11 751 063,84	16 055 583,53
Résultat cumulé (solde d'exécution)		4 291 319,52		13 200,17		4 304 519,69

La proposition de Budget supplémentaire 2022 intègre la reprise des résultats 2021 affectés, ainsi que des propositions de crédits supplémentaires sur différents chapitres s'ajoutant aux crédits déjà votés au budget primitif 2022 :

⇒ Il est proposé au Conseil Syndical d'amender et/ou d'ajuster les crédits aux chapitres et articles suivants :

⇒

A- La Section de Fonctionnement :

a- Les chapitres de dépenses :

VUE D'ENSEMBLE

		BP	BP	RàR	BS	TOTAL
SECTION DE FONCTIONNEMENT		Budget 2021	BP 2022	Restes 2020	BS 2022	Budget 2022
DEPENSES						
011	Charges Générales	1 239 271,21 €	1 277 159,00		90 160,00 €	1 367 319,00 €
	Marchés de prestations et 611	6 113 888,87 €	6 442 294,00			6 442 294,00 €
	Sous-Total 011 :	7 353 160,08 €	7 719 453,00	0,00	90 160,00 €	7 809 613,00 €
012	Charges de Personnel	2 412 866,12 €	2 412 866,00		41 635,00 €	2 454 501,00 €
65	Autres charges de gestion courante	52 141,82 €	68 340,00			68 340,00 €
66	Charges Financières	92 947,56 €	82 885,00			82 885,00 €
67	Charges Exceptionnelles	47 500,00 €	14 993,00			14 993,00 €
68	Provisions pour risques et charges	54 502,01 €	15 094,00			15 094,00 €
022	Dépenses imprévues	250 000,00 €			100 000,00 €	100 000,00 €
042	Dotations aux amortissements/Cession	774 081,41 €	970 000,00		580 605,52 €	1 550 605,52 €
023	Virement à la section d'Investissement	2 566 353,00 €			3 700 355,27 €	3 700 355,27 €
TOTAUX :		13 603 552,00 €	11 283 631,00	0,00	4 512 755,79 €	15 796 386,79 €

Charges générales : il est proposé un ajustement de **+90.160 €** au budget primitif pour intégrer des dépenses supplémentaires :

- 40.000 € affectés au nettoyage des Bornes d'Apport Volontaire réparties sur l'ensemble du territoire, opération qui n'a pu être engagée en 2021, malgré les crédits votés,
- 20.000 € de budget supplémentaire pour la réparation des camions (prestations d'entretien et pièces détachées), ce budget ayant fait l'objet d'un fort dépassement en 2021 traduisant l'obsolescence de 50% du parc des amplirolls.
- 6.500 € de renforcement des budgets d'entretien mobilier et immobilier,
- 10.000 € d'honoraires de conseil, en vue d'accompagner et de sécuriser juridiquement les marchés publics passés par l'USTOM.
- Enfin, l'inscription de 13.000 € de redevance à verser à la commune de Massugas, au vu du jugement du tribunal fin 2021 ayant condamné l'USTOM à s'acquitter de son passif à cet égard. Pour autant la question est toujours en débat.

L'article 611 regroupe les marchés de prestations essentiellement liés à l'exploitation (Collecte, Transports, Traitement, ...). Pour mémoire, page suivante, figure le détail des enveloppes par marchés prévues au BP2022 comparativement aux dépenses réelles constatées au compte administratif 2021.

Malgré l'hypothèse d'un maintien général des tonnages traités (à l'exception d'une légère augmentation des tonnages de recyclables), la période actuelle enregistre de fortes tensions inflationnistes sur les prix. Faisant suite à une perspective de forte croissance en début d'année et la crainte de ruptures d'approvisionnements en matières premières, la situation de crise géopolitique internationale a fait exploser le prix de l'énergie et des produits pétroliers. Ces phénomènes se traduiront rapidement dans les indices de révision des prix des marchés en cours.

Un suivi précis et régulier de la facturation de nos fournisseurs permettra de quantifier et de projeter l'impact des révisions de prix, afin, le cas échéant, de revenir vers le Conseil Syndical avant la fin de l'exercice pour solliciter des ajustements de crédits sur ce chapitre.

DETAIL 611- MARCHES D'EXPLOITATION

	CA 2021	Synth.	BP+BS+DM 2022	Synth.
Marché de Collecte (COVED)	1 490 868 €	2 307 866 €	1 533 600 €	2 411 015 €
OM en PAP	416 998 €		448 158 €	
Recyclables en PAP	400 000 €		429 257 €	
Collecte PAV (Verre) (COVED/BRANGEON)	137 935 €	206 051 €	157 499 €	236 274 €
Collecte PAV (EMR) (COVED/BRANGEON)	57 662 €		64 356 €	
Collecte PAV (OMR) (COVED/BRANGEON)	1 165 €		2 544 €	
Collecte PAV (JRM) (COVED/BRANGEON)	9 289 €		11 875 €	
Enfouissement OM (VEOLIAS OVAL)	1 319 361 €	1 878 988 €	1 411 056 €	2 102 256 €
Enfouiss Encombrant (VEOLIAS OVAL)	559 627 €		691 200 €	
Traitement du bois (EGGER)	28 601 €	143 929 €	29 700 €	152 443 €
Transport/Trait. Déchets Verts (PAPREC)	39 750 €		46 632 €	
Déchets verts & traitement bois (PENA)	0 €		0 €	
Broyage Déchets Verts (PAPREC)	50 914 €		53 111 €	
Criblage Déchets Verts (PAPREC)	24 664 €		23 000 €	
DDM + ECODDS Déchetteries (SIAP)	40 045 €	40 045 €	45 000 €	45 000 €
Traitement Encombrants (TGE/SUEZ)	173 478 €	220 092 €	165 150 €	207 447 €
Traitement Bois (TGE/SUEZ)	9 695 €		8 004 €	
Traitement Déchets Verts (TGE/SUEZ)	22 636 €		16 212 €	
Tri Manuel & emb vide souillé (TGE/SUEZ)	1 212 €		2 000 €	
Traitement du Carton (TGE/SUEZ)	2 124 €		4 104 €	
Traitement Gravats (TGE/SUEZ)	10 947 €		11 977 €	
Gravats (Les Pierres de Frontenac)	85 540 €	95 529 €	84 500 €	95 301 €
Transport Gravats (CP Construction)	9 989 €		10 801 €	
Transport Encombrants (MAUFFREY)	62 287 €	314 323 €	65 448 €	314 899 €
Transport OM (MAUFFREY)	122 595 €		122 177 €	
Transport Tri PAP + PAV (MAUFFREY)	125 595 €		124 588 €	
Transport JRM (MAUFFREY)	3 846 €		2 686 €	
Traitement du Tri (COVED)	626 154 €	719 145 €	604 292 €	694 690 €
Refus de Tri (COVED)	92 991 €		90 398 €	
TOTAL GENERAL	5 925 968 €		6 259 325 €	6 259 325 €

Diverses prestations de frais généraux	108 977 €		182 969 €	
TOTAL 611	6 034 945 €		6 442 294 €	

Chapitre 012 : alors même que nous ne sommes pas encore en mesure d'évaluer les impacts des dernières mesures gouvernementales en faveur de la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires ou des augmentations applicables aux salaires des agents sous statut privé, un premier ajustement budgétaire est d'ores et déjà prévu au chapitre 012. Là encore, il sera peut-être nécessaire de solliciter des crédits supplémentaires en fin d'année, une fois tracée la trajectoire 2022.

Chapitre 020 : 100 000 € sont proposés en dépenses imprévues pour procéder à des ajustements budgétaires urgents que nécessiterait telle ou telle situation non anticipée à ce jour.

Enfin, le chapitre 042 enregistre des mouvements exceptionnels :

- 480 000 € de crédits pour la réforme de biens non totalement amortis à sortir de l'état de l'actif, dans le cadre d'un apurement de la situation patrimoniale

- 100 605, 52 € de Valeur Nette Comptable à sortir de l'actif, correspondant à la régularisation de l'opération de cession du terrain de l'Arbalestrière à Pineuilh, en 2012, à régulariser sur l'exercice 2022.

b. Les chapitres de recettes :

RECETTES		Budget 2021	BP 2022	Restes 2020	BS 2022	Budget 2022
	CDC- appels RI	8 690 133,16 €	8 690 133,00			8 690 133,00 €
	SUBVENTIONS Filières valorisation	926 600,00 €	946 600,00		16 343,00 €	962 943,00 €
74	SUBVENTIONS Ademe	17 500,00 €	0,00			0,00 €
	Remboursements sur CAE	57 000,00 €	52 767,00			52 767,00 €
	Sous-Total 74 :	9 691 233,16 €	9 689 500,00		16 343,00 €	9 705 843,00 €
70	Produit des services et facturations	810 794,00 €	1 148 502,00		59 900,00 €	1 208 402,00 €
013	Remboursements s/ rémunérations	22 082,87 €	25 000,00			25 000,00 €
75	Autres revenus dont Recyclerie	202 001,00 €	248 001,00			248 001,00 €
76	Produits financiers	0,00 €	0,00			0,00 €
77	Produits exceptionnels	30 000,00 €	0,00		200 000,00 €	200 000,00 €
042	Opération d'ordre transfert entre sections	172 627,88 €	172 628,00		6 050,00 €	178 678,00 €
002	Solde cumulé reporté	2 674 813,09 €			4 230 462,79 €	4 230 462,79 €
	TOTAUX :	13 603 552,00 €	11 283 631,00	0,00	4 512 755,79 €	15 796 386,79 €

La section des recettes de fonctionnement reprend le report à nouveau résultant de l'affectation votée par le Conseil Syndical précédemment. **Pour rappel, il s'élève à 4 230 462,79 €.**

Il est proposé de compléter les inscriptions budgétaires sur plusieurs chapitres :

Chapitre 74 : la subvention ECO MOBILIER pour 2022 a été précisée depuis le vote du BP 2022 : elle s'élève à 40.000 € permettant d'inscrire 13.343 € de crédits supplémentaires en recette.

Chapitre 70 : deux nouvelles recettes figurent au budget supplémentaire :

- 4 000 € récupérables auprès des syndicats partenaires du groupement de revente de matériaux renouvelé pour 2022, et piloté et administré par l'USTOM. Cette recette constitue la contrepartie du travail réalisé par nos services dans ce cadre, et sera appelée auprès de tous les autres membres du groupement.
- 55 900 € récupérables sur les apports en déchèterie des particuliers au-delà de 12 passages. Une délibération a été prise en ce sens au Conseil du 14 décembre 2021, et le produit attendu résulte d'une évaluation prudente fondée sur les volumes d'apports taxables constatés sur les exercices précédents.

Chapitre 042 : comptabilisation d'une reprise de subvention supplémentaire au compte de résultat pour 6 050 € (subvention d'investissement reçue de 90 740 € amortie sur 15 ans), que l'on retrouve également en crédits supplémentaires au chapitre 040 de la section d'investissement.

Chapitre 77-recettes exceptionnelles :

La régularisation de la cession du terrain de l'Arbalestrière à Pineuilh se traduit par la comptabilisation de la recette en produit exceptionnel en 2022 pour 200 000 €. Ce montant, mis en regard de la VNC des terrains (100.605 € au chapitre 042-dépense d'ordre), fera apparaître sur l'exercice une plus-value de cession de 99.395 €.

A- La section d'Investissement :**a- Les chapitres de dépenses :**

SECTION D'INVESTISSEMENT		Budget 2021	BP 2022	Restes 2020	BS 2021	Budget 2022
DEPENSES						
10	Cautions et emprunts					0,00 €
16	Emprunts et assimilés	309 853,69 €	316 317,00			316 317,00 €
27	Créance sur les collectivités locales	0,00 €			200 000,00 €	200 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	151 395,89 €	30 000,00		205 000,00 €	235 000,00 €
21	Immobilisations Corporelles	1 199 467,34 €	409 080,00	247 602,23	722 500,00 €	1 379 182,23 €
23	Immobilisations en cours (Opérations en cours)	93 335,77 €	41 975,00		58 025,00 €	100 000,00 €
23	Immobilisations en cours (Opérations futures)	1 941 337,43 €			3 063 442,69 €	3 063 442,69 €
020	Dépenses imprévues d'Investissement	112 000,00 €			100 000,00 €	100 000,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	172 627,88 €	172 628,00		6 050,00 €	178 678,00 €
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	64 973,98 €			200 000,00 €	200 000,00 €
TOTAUX :		4 044 991,98 €	970 000,00	247 602,23	4 555 017,69 €	5 772 619,92 €

Cette section doit enregistrer les Restes à Réaliser 2021 en dépenses votés précédemment à hauteur de **247 602,23 €**.

Les marges de manœuvre budgétaires dégagées en fonctionnement permettent de réaliser des investissements supplémentaires en autofinancement, par rapport à ce qui était prévu au BP2022.

Ceux-ci-ont été priorisés au regard du critère principal de mise aux normes ou de remise en état des installations. Ainsi :

- 400 000 € de crédits sont inscrits en crédits pour **un chargeur et un broyeur** (230 000 € et 170 000 €)
- 110 000 € sont prévus pour le réaménagement de la maison COVED et de l'achèvement de l'éclairage du site de Massugas
- **La réhabilitation de la déchèterie de Saint Magne** est dotée au BS2022 de 80 000 € de crédits de Maîtrise d'œuvre
- **La réhabilitation de la Recyclerie** est dotée au BS2022 de 233.025 € dont 130 000 € de crédits de Maîtrise d'œuvre pour préparer les études préalables et la mise en place des marchés de travaux subséquents
- **Les travaux de remise aux normes des déchèteries** ne seront pas dotés d'enveloppes supplémentaires au BS

Le renforcement de **100 000 € des dépenses imprévues** permettra de procéder, le cas échéant, à des investissements non anticipés à ce jour.

La régularisation de la cession de 2012 des terrains de Pineuilh se traduit par des besoins de crédits sur plusieurs lignes budgétaires :

- au compte 2763-Créances sur les collectivités locales, en contrepartie de l'inscription de crédits au 775 (section de fonctionnement), pour 200.000 €
- au chapitre d'ordre 041/cpte 1678 également pour 200.000 €, que l'on retrouve en recettes dans la même section au 041/2763, pour l'apurement de la créance.

Enfin, l'inscription de crédits sur la ligne 23-Immobilisations en cours (opérations futures) à hauteur de 3 millions d'euros témoigne de la capacité de l'USTOM à anticiper budgétairement les travaux relatifs aux deux projets immobiliers d'ampleur que sont la réhabilitation de la déchèterie de Saint Magne et à la réhabilitation de la Recyclerie.

⇒ **Détail des opérations d'équipement 2022 (chapitres 20,21 et 23) :**

Investissements/Opérations	RAR 2021	BP 2022	BS 2022	BP+RAR+BS2022
100-Sces Administratifs et divers	10 806,99 €	15 000,00 €	0,00 €	25 806,99 €
101-Petits équipements Exploitation	81 243,00 €	117 100,00 €	0,00 €	198 343,00 €
102-Equipements Parc	5 810,30 €	2 000,00 €	447 500,00 €	455 310,30 €
104-Communication	0,00 €	4 000,00 €	20 000,00 €	24 000,00 €
105-Travaux déchèteries	63 654,19 €	164 980,00 €	0,00 €	228 634,19 €
106-Transports-Matériel roulant	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
107-Matériels de collecte	6 723,00 €	75 000,00 €	95 000,00 €	176 723,00 €
108-Centre de transfert Massugas	35 099,75 €	10 000,00 €	110 000,00 €	155 099,75 €
109-Recyclerie	475,00 €	62 975,00 €	233 025,00 €	296 475,00 €
110-Opération Déchèterie Saint Magne	43 790,00 €	30 000,00 €	80 000,00 €	153 790,00 €
	247 602,23 €	481 055,00 €	985 525,00 €	1 714 182,23 €
Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €
Investissements futurs	0,00 €	0,00 €	3 063 442,69 €	3 063 442,69 €
Total investissements 2022	247 602,23 €	481 055,00 €	4 148 967,69 €	4 877 624,92 €

Les chapitres de recettes :

RECETTES		Budget 2021	BP 2022	Restes 2020	BS 2022	Budget 2022
13	Dotations et Fonds de réserve	90 740,00 €				0,00 €
16	Emprunts et assimilés	20 000,00 €				0,00 €
23/27	Remboursements sur retenues de garanties					0,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	774 081,41 €	970 000,00		580 605,52 €	1 550 605,52 €
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	64 973,98 €			200 000,00 €	200 000,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	2 566 353,00 €			3 700 355,27 €	3 700 355,27 €
001	Excédent d'investissement reporté	528 843,59 €			260 802,40 €	260 802,40 €
1064/68	Autres réserves	0,00 €			60 856,73 €	60 856,73 €
TOTAUX :		4 044 991,98 €	970 000,00	0,00	4 802 619,92 €	5 772 619,92 €
Solde d'exécution de l'année N		0,00 €	0,00	-247 602,23	247 602,23 €	0,00 €

Des crédits exceptionnels sont prévus pour régulariser l'opération de cession de 2012 :

Au chapitre 040 :

- Sortie de l'actif des deux terrains de l'Arbalestrière au compte 2111 pour leur valeur d'acquisition (biens non amortis) pour respectivement 65 721,70 € et 34 883,82 €, soit 100 605,52 € au total.
- Sorties d'actif pour leur valeur nette comptable des biens envisagés à la réforme en 2022 : 480 K€

Au chapitre 041/cpte 2763 : régularisation des comptes de contrepartie de la cession de 2012 des terrains de Pineuilh que l'on retrouve également en dépenses dans la section au 041/1678.

Les investissements 2022 pourront être engagés sans recours à l'emprunt, grâce :

- ⇒ **Chapitre 001 :** à l'excédent reporté d'investissement 2021 à hauteur de **260 802,40 €**
- ⇒ **Chapitre 021 :** au virement depuis la section de fonctionnement d'un montant de **3 700 355,27 €**
- ⇒ A la reprise du compte 1064 (réserve des plus-values) pour un montant de **60 856,73 €**

REPUBLIQUE FRANÇAISE**Numéro SIRET**
25330349900060**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT**
Syndicat intercommunal à vocation unique USTOM

POSTE COMPTABLE DE : SGC COUTRAS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget supplémentaire (3)**BUDGET : USTOM (3)****ANNEE 2022**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget

3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections

4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

9

B2 - Balance générale du budget - Recettes

10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

14

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

15

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

17

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

27

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

28

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

32

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

33

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

34

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes

36

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

37

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

38

A3.2 - Etalement des provisions

39

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

40

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

41

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)

Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)

Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)

Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)

Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées

Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers

Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

42

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

43

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

44

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus

Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

45

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

49

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)

Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)

Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

50

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****A1****EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 512 755,79	282 293,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 4 230 462,79
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		4 512 755,79	4 512 755,79

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	4 555 017,69	4 541 817,52
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	247 602,23	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 260 802,40
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		4 802 619,92	4 802 619,92

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	9 315 375,71	9 315 375,71
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES****AZ****DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	7 719 453,00	0,00	90 160,00	90 160,00	7 809 613,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 412 866,00	0,00	41 635,00	41 635,00	2 454 501,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	68 340,00	0,00	0,00	0,00	68 340,00
Total des dépenses de gestion des services		10 200 659,00	0,00	131 795,00	131 795,00	10 332 454,00
66	Charges financières	82 885,00	0,00	0,00	0,00	82 885,00
67	Charges exceptionnelles	14 993,00	0,00	0,00	0,00	14 993,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	15 094,00		0,00	0,00	15 094,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		10 313 631,00	0,00	231 795,00	231 795,00	10 545 426,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		3 700 355,27	3 700 355,27	3 700 355,27
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	970 000,00		580 605,52	580 605,52	1 550 605,52
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		970 000,00		4 280 960,79	4 280 960,79	5 250 960,79
TOTAL		11 283 631,00	0,00	4 512 755,79	4 512 755,79	15 796 386,79

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**15 796 386,79****RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 148 502,00	0,00	59 900,00	59 900,00	1 208 402,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	9 689 500,00	0,00	16 343,00	16 343,00	9 705 843,00
75	Autres produits de gestion courante	248 001,00	0,00	0,00	0,00	248 001,00
Total des recettes de gestion des services		11 111 003,00	0,00	76 243,00	76 243,00	11 187 246,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		11 111 003,00	0,00	276 243,00	276 243,00	11 387 246,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	172 628,00		6 050,00	6 050,00	178 678,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		172 628,00		6 050,00	6 050,00	178 678,00
TOTAL		11 283 631,00	0,00	282 293,00	282 293,00	11 565 924,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**4 230 462,79**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**15 796 386,79****Pour information :****AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (8)****5 072 282,79**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 40.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	30 000,00	43 790,00	205 000,00	205 000,00	278 790,00
21	Immobilisations corporelles	409 080,00	186 100,21	722 500,00	722 500,00	1 317 680,21
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	41 975,00	17 712,02	3 121 467,69	3 121 467,69	3 181 154,71
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	481 055,00	247 602,23	4 048 967,69	4 048 967,69	4 777 624,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	316 317,00	0,00	0,00	0,00	316 317,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des dépenses financières	316 317,00	0,00	300 000,00	300 000,00	616 317,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	797 372,00	247 602,23	4 348 967,69	4 348 967,69	5 393 941,92
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	172 628,00		6 050,00	6 050,00	178 678,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	172 628,00		206 050,00	206 050,00	378 678,00
	TOTAL	970 000,00	247 602,23	4 555 017,69	4 555 017,69	5 772 619,92

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

5 772 619,92

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	60 856,73	60 856,73	60 856,73
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	60 856,73	60 856,73	60 856,73
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	60 856,73	60 856,73	60 856,73
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		3 700 355,27	3 700 355,27	3 700 355,27
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	970 000,00		580 605,52	580 605,52	1 550 605,52
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	970 000,00		4 480 960,79	4 480 960,79	5 450 960,79
	TOTAL	970 000,00	0,00	4 541 817,52	4 541 817,52	5 511 817,52

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

260 802,40

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

5 772 619,92

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

5 072 282,79

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	90 160,00		90 160,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	41 635,00		41 635,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	578 729,44	578 729,44
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 876,08	1 876,08
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00
023	Virement à la section d'investissement		3 700 355,27	3 700 355,27
Dépenses d'exploitation – Total		231 795,00	4 280 960,79	4 512 755,79

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

4 512 755,79

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	6 050,00	6 050,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	200 000,00	200 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	248 790,00	0,00	248 790,00
21	Immobilisations corporelles (6)	908 600,21	0,00	908 600,21
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 139 179,71	0,00	3 139 179,71
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	200 000,00	0,00	200 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00
Dépenses d'investissement – Total		4 596 569,92	206 050,00	4 802 619,92

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 802 619,92

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	59 900,00		59 900,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	16 343,00		16 343,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	200 000,00	6 050,00	206 050,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		276 243,00	6 050,00	282 293,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

4 230 462,79

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

4 512 755,79

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	578 729,44	578 729,44
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	200 000,00	200 000,00
28	Amortissement des immobilisations		1 876,08	1 876,08
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		3 700 355,27	3 700 355,27
Recettes d'investissement – Total		0,00	4 480 960,79	4 480 960,79

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

260 802,40

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106

60 856,73

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 802 619,92

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	7 719 453,00	90 160,00	90 160,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	86 456,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	30 700,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	11 500,00	0,00	0,00
6066	Carburants	115 500,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	96 630,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	6 442 294,00	40 000,00	40 000,00
6132	Locations immobilières	2 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	98 558,00	660,00	660,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	21 000,00	0,00	0,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	83 000,00	5 000,00	5 000,00
61551	Entretien matériel roulant	124 000,00	20 000,00	20 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	27 250,00	1 500,00	1 500,00
6156	Maintenance	99 910,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	96 293,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	12 500,00	0,00	0,00
618	Divers	53 600,00	13 000,00	13 000,00
6226	Honoraires	72 000,00	10 000,00	10 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	8 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	43 400,00	0,00	0,00
6238	Divers	17 000,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs personnel	900,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	3 300,00	0,00	0,00
6256	Missions	1 500,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	12 300,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	66 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	33 000,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 650,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	15 262,00	0,00	0,00
6288	Autres	20 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	11 000,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	700,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	250,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 412 866,00	41 635,00	41 635,00
6211	Personnel intérimaire	20 000,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 428,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	9 782,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 457 297,00	37 135,00	37 135,00
6412	Congés payés	89 432,00	0,00	0,00
6413	Primes et gratifications	110 300,00	0,00	0,00
6414	Indemnités et avantages divers	54 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	349 880,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	185 129,00	0,00	0,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	43 197,00	0,00	0,00
6458	Cotisations autres organismes sociaux	14 921,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 000,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	70 500,00	4 500,00	4 500,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	68 340,00	0,00	0,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	630,00	0,00	0,00
6518	Autres	11 500,00	0,00	0,00
6531	Indemnités élus	47 200,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite élus	1 800,00	0,00	0,00
6534	Cotis. sécurité sociale élus - part pat.	2 000,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	5 210,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		10 200 659,00	131 795,00	131 795,00
66	Charges financières (b) (8)	82 885,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	79 895,03	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 009,63	0,00	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	4 999,60	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	14 993,00	0,00	0,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	7 493,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	7 500,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	15 094,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)		
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	15 094,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues (f)	0,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		10 313 631,00	231 795,00	231 795,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	3 700 355,27	3 700 355,27
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	970 000,00	580 605,52	580 605,52
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	0,00	578 729,44	578 729,44
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	970 000,00	1 876,08	1 876,08
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		970 000,00	4 280 960,79	4 280 960,79
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		970 000,00	4 280 960,79	4 280 960,79
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 283 631,00	4 512 755,79	4 512 755,79

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 512 755,79
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	17 865,33
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-19 874,96
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-2 009,63

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

AZ

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	25 000,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	25 000,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 148 502,00	59 900,00	59 900,00
703	Ventes de produits résiduels	665 310,40	55 900,00	55 900,00
7087	Remboursement de frais	17 650,00	0,00	0,00
7088	Autres produits activités annexes	465 541,60	4 000,00	4 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	9 689 500,00	16 343,00	16 343,00
74	Subventions d'exploitation	9 689 500,00	16 343,00	16 343,00
75	Autres produits de gestion courante	248 001,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	1 800,00	0,00	0,00
7588	Autres	246 201,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		11 111 003,00	76 243,00	76 243,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	200 000,00	200 000,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	0,00	200 000,00	200 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		11 111 003,00	276 243,00	276 243,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	172 628,00	6 050,00	6 050,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	172 628,00	6 050,00	6 050,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		172 628,00	6 050,00	6 050,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		11 283 631,00	282 293,00	282 293,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

4 230 462,79

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

4 512 755,79

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	30 000,00	205 000,00	205 000,00
2031	Frais d'études	30 000,00	205 000,00	205 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	409 080,00	722 500,00	722 500,00
2111	Terrains nus	0,00	50 000,00	50 000,00
2128	Aménagement Autres terrains	119 980,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments	30 000,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	30 000,00	105 000,00	105 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	25 000,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	1 500,00	1 500,00
2154	Matériel industriel	0,00	400 000,00	400 000,00
2155	Outils industriel	0,00	6 000,00	6 000,00
2157	Aménagements matériel industriel	21 000,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	5 000,00	5 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	15 000,00	15 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	15 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	168 100,00	140 000,00	140 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	41 975,00	3 121 467,69	3 121 467,69
2313	Constructions	41 975,00	3 121 467,69	3 121 467,69
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		481 055,00	4 048 967,69	4 048 967,69
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	316 317,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	316 317,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	200 000,00	200 000,00
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	0,00	200 000,00	200 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses financières		316 317,00	300 000,00	300 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		797 372,00	4 348 967,69	4 348 967,69
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	172 628,00	6 050,00	6 050,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	172 628,00	6 050,00	6 050,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	5 544,43	6 050,00	6 050,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	2 449,97	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	115 621,84	0,00	0,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	10 288,87	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	38 722,89	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	200 000,00	200 000,00
1678	Autres dettes condit° particulières	0,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		172 628,00	206 050,00	206 050,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		970 000,00	4 555 017,69	4 555 017,69

+

RESTES A REALISER N-1 (10) 247 602,23

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 4 802 619,92

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la région.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RJ 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le



ID : 033-253303499-20220329-BS2022BIS-BF

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

52

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	60 856,73	60 856,73
1064	Réserves réglementées	0,00	60 856,73	60 856,73
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA.régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	60 856,73	60 856,73
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	60 856,73	60 856,73
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	3 700 355,27	3 700 355,27
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	970 000,00	580 605,52	580 605,52
2111	Terrains nus	0,00	100 605,52	100 605,52
2131	Bâtiments	0,00	109 163,68	109 163,68
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	1 628,70	1 628,70
2157	Aménagements matériel industriel	0,00	57 379,58	57 379,58
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	3 348,80	3 348,80
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	306 603,16	306 603,16
28031	Frais d'études	21 389,32	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	606,86	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	849,51	0,00	0,00
28131	Bâtiments	67 507,54	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 532,58	0,00	0,00
28138	Autres constructions	221 051,66	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	50 973,07	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	4 771,61	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	63 478,63	0,00	0,00
28155	Outils industriel	2 457,15	0,00	0,00
28157	Aménagements des matériels industriels	107 340,72	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	1 653,75	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	48 091,55	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	17 274,75	0,00	0,00
28184	Mobilier	7 245,66	0,00	0,00
28188	Autres	353 775,64	1 876,08	1 876,08
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		970 000,00	4 280 960,79	4 280 960,79
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	200 000,00	200 000,00
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	0,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		970 000,00	4 480 960,79	4 480 960,79
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		970 000,00	4 541 817,52	4 541 817,52

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
---------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	260 802,40
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 802 619,92
--	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le

The logo for SLO (Société de Liquidation d'Orléans) is displayed in blue, stylized capital letters.

ID : 033-253303499-20220329-BS2022BIS-BF

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0100 (1)****LIBELLE : Administratif et divers****Pour information**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 10 806,99	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	10 806,99	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	1 730,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	9 076,99	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-10 806,99
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0102 (1)****LIBELLE : Equipements parc****Pour information**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)/(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 5 810,30	0,00	b 0,00	b 447 500,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	5 810,30	0,00	0,00	447 500,00
2131	Bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	1 250,00	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	3 613,80	0,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
2154	Matériel industriel	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
2155	Outils industriel	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	946,50	0,00	0,00	40 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-453 310,30
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0104 (1)****LIBELLE : Communication****Pour information**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	20 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-20 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0105 (1)
LIBELLE : Travaux déchèteries

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 144 897,19	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	127 185,17	0,00	0,00	0,00
2128	Aménagement Autres terrains	0,00	15 158,40	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments	0,00	3 225,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	27 558,77	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2157	Aménagements matériel industriel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	81 243,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	17 712,02	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	17 712,02	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-144 897,19
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0107 (1)
LIBELLE : Matériels de collecte****Pour information**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 6 723,00	0,00	b 0,00	b 95 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	6 723,00	0,00	0,00	95 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	6 723,00	0,00	0,00	80 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-101 723,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0108 (1)
LIBELLE : Quai de transfert Massugas

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 35 099,75	0,00	b 0,00	b 110 000,00
20	Immobilisations Incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	35 099,75	0,00	0,00	110 000,00
2128	Aménagement Autres terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	29 085,85	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	6 013,90	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-145 099,75

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0109 (1)
LIBELLE : Recyclerie

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 475,00	0,00	b 0,00	b 233 025,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	175 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	175 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	475,00	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2157	Aménagements matériel industriel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	475,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	58 025,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	58 025,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-233 500,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 0110 (1)****LIBELLE : Opération St Magne****Pour information**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 43 790,00	0,00	b 0,00	b 80 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	43 790,00	0,00	0,00	30 000,00
2031	Frais d'études	0,00	43 790,00	0,00	0,00	30 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
2128	Aménagement Autres terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-123 790,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de Trésorerie						
9621333055	02/03/2021	750 000,00	750 000,00	718,05	750 000,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		750 000,00	750 000,00	718,05	750 000,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1999.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le

SLO

ID : 033-253303499-20220329-BIS-2022BIS-BF

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé Q/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					6 050 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					6 050 000,00									
00067041295	CREDIT AGRICOLE	25/11/2009		15/03/2010	220 000,00	F		3,790	3,790		T	X Echéance constante		A-1
042144827027	MUTUEL AQUITAINE BCME ARKEA	13/07/2009		30/06/2010	310 000,00	F		4,530	4,530		A	X Echéance constante		A-1
MON502755EUR	La Banque Postale	05/02/2015		01/05/2016	1 200 000,00	F		1,760	1,760		A	X Echéance constante		A-1
MON521376EUR	La Banque Postale	02/03/2018		01/06/2018	3 320 000,00	F		1,700	1,700		T	X Echéance constante		A-1
NED1396315	Credit Mutuel du Sud Ouest	12/04/2016		30/11/2016	1 000 000,00	F		1,880	1,880		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

Affiché le

ID : 033-253303499-20220329-BS2022BIS-BF

Envoyé en préfecture le 13/04/2022
Reçu en préfecture le 13/04/2022
Affiché le
ID : 033-253303499-20220329-BS2022BIS-BF

Emprunts et dettes à l'origine du contrat										
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel	
1662 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00					
1667 Autres dettes (total)					0,00					
Total général					6 050 000,00					

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	
	IV
	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		4 481 122,88						316 316,89	79 895,03	17 865,33
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 481 122,88						316 316,89	79 895,03	17 865,33
00067041295		0,00	A-1	54 475,21	2,75	F		3,790	17 477,96	1 818,16	0,00	58,43
042144827027		0,00	A-1	79 468,35	2,25	F		4,530	25 324,93	3 599,92	0,00	1 226,35
MON502755EUR		0,00	A-1	757 305,67	8,17	F		1,760	78 393,45	13 328,58	0,00	7 932,72
MON521376EUR		0,00	A-1	2 817 219,74	16,17	F		1,700	149 220,39	46 944,81	0,00	7 433,34
NE01396315		0,00	A-1	772 653,91	14,42	F		1,880	45 900,16	14 203,56	0,00	1 214,49
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de lissage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		4 481 122,88					316 316,89	79 895,03	0,00	17 865,33

Affiche le

ID : 033-253303499-20220329-BS2022BIS

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le 

ID : 033-253303499-20220329-BS2022BIS-BF

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 666.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 13/04/2022
 Reçu en préfecture le 13/04/2022
 Affiché le 
 ID : 033-253303499-20220329-BS2022BIS-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et complabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et complabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le

SLO

ID : 033-253303499-20220329-BS2022BIS-BF

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 481 122,88	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Envoyé en préfecture le 13/04/2022
Reçu en préfecture le 13/04/2022
Affiché le 
ID : 033-253303499-20220329-BS2022BIS-BF

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE****AUTRES DETTES****A1.6****A1.6 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	15-01-2015

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	204 Sub d'équipement biens immobiliers ou installations	15	15/10/2015
L	204 Sub d'équipement biens mobiliers et autre	5	15/10/2015
L	204 Sub d'équipement projet d'infrastructure d'intérêt national	30	15/10/2015
L	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	2	15/10/2015
L	2158 Divers matériels	5	15/10/2015
L	2172 Plantations et aménagements de terrain	15	15/10/2015
L	2173 Construction et agencements de bâtiments	20	15/10/2015
L	2175 réseaux et installations de voirie	20	15/10/2015
L	2182a-Véhicules légers	5	15/10/2015
L	2182b-Camions et véhicules industriels	7	15/10/2015
L	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	3	15/10/2015
L	2184 Mobilier	10	15/10/2015
L	2188a-Installations et appare	10	15/10/2015
L	2188b-Appareils de levage et ascenseurs	20	15/10/2015
L	2188d-Equipements de garages et ateliers	10	15/10/2015
L	2188e-Autres matériels: bacs de tri	7	15/10/2015
L	2188f-Autres matériels (hors composteurs & caissettes)	5	15/10/2015
L	Amortissement des subventions	10	07/01/2020

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS****A3.1****A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS**

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		4 502,00	4 502,00	0,00	4 502,00
Dépréciation des actifs circulants	0,00	30/03/2021	4 502,00	4 502,00	0,00	4 502,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		4 502,00	4 502,00	0,00	4 502,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS

A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 488 945,00	106 050,00	II 106 050,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		316 317,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	316 317,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		172 628,00	106 050,00	106 050,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	172 628,00	6 050,00	6 050,00
020	Dépenses imprévues	0,00	100 000,00	100 000,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	594 995,00	247 602,23	0,00	842 597,23

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 970 000,00	3 702 231,35	VI 3 702 231,35
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		970 000,00	3 702 231,35	3 702 231,35
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	21 389,32	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	606,86	0,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	849,51	0,00	0,00
28131	Bâtiments	67 507,54	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 532,58	0,00	0,00
28138	Autres constructions	221 051,66	0,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	50 973,07	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	4 771,61	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	63 478,63	0,00	0,00
28155	Outillage industriel	2 457,15	0,00	0,00
28157	Aménagements des matériels industriels	107 340,72	0,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	1 653,75	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	48 091,55	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	17 274,75	0,00	0,00
28184	Mobilier	7 245,66	0,00	0,00
28188	Autres	353 775,64	1 876,08	1 876,08
29...	Dépréciation des immobilisations			
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	3 700 355,27	3 700 355,27

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	4 672 231,35	0,00	260 802,40	60 856,73	4 993 890,48

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 842 597,23
Ressources propres disponibles	VIII 4 993 890,48
Solde	IX = VIII – IV (5) 4 151 293,25

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES										IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS										B1.1
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE										

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC81015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complétés à l'article 60111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le

SLO

ID : 033-253303499-20220329-BS2022BIS-BF

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	316 316,89
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	316 316,89
Recettes réelles de fonctionnement	II	11 387 246,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	2,78

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET****B1.3****B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		9,00	0,00	9,00	6,00	10,00	16,00
Adjoint Administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Administratif ppal 1° CI	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint Administratif ppal 2° CI	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Agents administratifs Redevance incitative	C	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	3,00
Agents administratifs direction et adm	C	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	3,00
Assistante service technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Responsable adjoint service administratif (ri)	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Responsable communication	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Responsable et adjoint adm au DSG	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		11,00	0,00	11,00	11,00	21,00	32,00
Adjoint au responsable du service technique	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint technique	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint technique ppal 1° CI	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique ppal 2° CI	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent technique logistique conteneurisation	C	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
Agent technique service logistique et sécurité	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Agent valoriste	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Agents de déchetteries	C	0,00	0,00	0,00	0,00	7,00	7,00
Agents polyvalents service technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
Ambassadeur de tri	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Chauffeurs PL service technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
Chef de magasin recyclerie	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Chefs d'atelier Recyclerie	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Conducteur d'engins service technique	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00
Ingénieur	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Responsable service recyclerie	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 13/04/2022
Reçu en préfecture le 13/04/2022
Affiché le
ID : 033-253303499-20220329-BS2022BIS-BF

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Dir Est Publics 40 à 80000hts	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		21,00	0,00	21,00	18,00	31,00	49,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le 

ID : 033-253303499-20220329-BS2022BIS-BF

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV
C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indices (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				1 185 847,73		
Adjoint au responsable du service technique	B	TECH		43 030,17	A CDI	CDI
Agent technique logistique conteneurisation	C	TECH		67 284,52	A CDI	CDI
Agent technique service logistique et sécurité	C	TECH		34 417,65	A CDI	CDI
Agent valoriste	C	TECH		34 585,17	A CDI	CDI
Agents administratifs Redevance incitative	C	ADM		103 029,39	A CDI	CDI
Agents administratifs direction et adm	C	ADM		112 523,97	A CDI	CDI
Agents de déchetteries	C	TECH		74 633,95	A CDI	CDI
Agents polyvalents service technique	C	TECH		188 212,41	A CDI	CDI
Agents de déchetteries	C	TECH		71 641,04	A CDI	CDI
Agents polyvalents service technique	C	TECH		35 199,28	A CDI	CDI
Ambassadeur de tri	C	ADM		37 792,15	A CDI	CDI
Assistante service technique	C	TECH		111 334,30	A CDI	CDI
Chauffeurs PL service technique	C	TECH		31 179,30	A CDI	CDI
Chef de magasin recyclerie	C	TECH		31 179,30	A CDI	CDI
Chefs d'atelier Recyclerie	C	TECH		36 146,89	A CDI	CDI
Conducteur d'engins service technique	B	ADM		8 000,00	A CDI	CDI
Responsable adjoint service administratif (ri)	C	ADM		43 418,19	A CDI	CDI
Responsable communication	A	ADM		75 889,45	A CDI	CDI
Responsable et adjoint adm au DSG	B	TECH		46 350,60	A CDI	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				398 110,47		
Agent de déchetteries	C	TECH		21 603,56	A CDD	CDD
Agent polyvalents service technique	C	TECH		35 222,16	A CDD	CDD
Agent technique logistique conteneurisation	C	TECH		14 615,57	A CDD	CDD
Agents valoristes	C	TECH		173 829,69	A CDD	CDD
Animateur prévention déchets	C	ADM		18 031,52	A CDD	CDD
Assistante ressources humaines	C	ADM		12 459,72	A CDD	CDD
Chargé de projet	B	TECH		51 452,31	A 3-a°	CDD
Responsable adjoint service adm (ri)	B	ADM		51 452,31	A CDD	CDD
Standardiste	C	ADM		19 443,63	A CDD	CDD
TOTAL GENERAL				1 583 958,20		

(1) CATEGORIES: A, B et C.
(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Mois du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporel d'activité.
3-b° : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel

3-3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'occuper les fonctions...

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de
3-3-2° : emplois du niveau de la catégo

3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient ;

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et d'adjointe des communes de moins de 1 000 habitants ;

3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et d'adjointe des communes de moins de 1 000 habitants ;

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements

3-3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants, toujours non compris des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de moins de 10 communes.

de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

34 : article 21 de la loi n° 2012-347 ; contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractual.
35 : article 21 de la loi n° 2012-347 ; contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractual.
36 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110.1 : collaborateurs de groupes d'élus.

110-1 : collaborateurs de groupes d'étus.
A : aulre (présent)

Reine A : autre (préciser) _____

5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur la base d'une convention collective ou d'un protocole (ex. : « Contrats alus »).

7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1448 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT
EMPLOYE PAR LA REGIE

C1.2**C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0.00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

Nombre de membres en exercice : 39

Nombre de membres présents : 24

Nombre de suffrages exprimés : 27

VOTES :

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 21/03/2022

Présenté par (1) Le Président,

A Sauveterre de Guyenne le 29/03/2022

(1) Le Président,

M. Christian HALANDIT-SALLAUD

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Sauveterre de Guyenne, le 29/03/2022

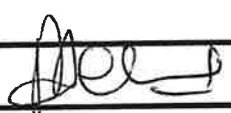
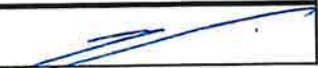
Les membres de l'assemblée délibérante (2),



CDC CASTILLON-PUJOLS	
CDC CASTILLON-PUJOLS (titulaire) - ANGELY Jacques	
CDC CASTILLON-PUJOLS (titulaire) - BOURDIER Christian	
CDC CASTILLON-PUJOLS (titulaire) - BREILLAT Jacques	
CDC CASTILLON-PUJOLS (titulaire) - CESAR Gérard	
CDC CASTILLON-PUJOLS (titulaire) - FAURE Charles	
CDC CASTILLON-PUJOLS (titulaire) - LAVIGNAC Marie-Claude	
CDC CASTILLON-PUJOLS (titulaire) - POIVERT Liliane	
CDC CASTILLON-PUJOLS (titulaire) - THIBEAU Daniel	
CDC CASTILLON-PUJOLS (suppléant) - AMBLEVERT David	
CDC CASTILLON-PUJOLS (suppléant) - DELONGEAS Jean-Claude	
CDC CASTILLON-PUJOLS (suppléant) - DUCOSSO Jean-Claude	
CDC CASTILLON-PUJOLS (suppléant) - DUVAL Viviane	
CDC CASTILLON-PUJOLS (suppléant) - GAUTHIER Pierre	
CDC CASTILLON-PUJOLS (suppléant) - HARDY Robert	
CDC CASTILLON-PUJOLS (suppléant) - LAMOUROUX Bernard	
CDC CASTILLON-PUJOLS (suppléant) - PAULETTO Patrice	
CDC MONTAIGNE MONTRAVEL GURSON	
CDC MONTAIGNE MONTRAVEL GURSON (titulaire) - BOIDE Thierry	
CDC MONTAIGNE MONTRAVEL GURSON (titulaire) - BOUTY Gilbert	

IV – ANNEXES

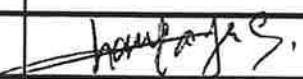
ARRETE ET SIGNATURES

CDC MONTAIGNE MONTRAVEL GURSON (titulaire) - MARTY Sylvain	
CDC MONTAIGNE MONTRAVEL GURSON (titulaire) - REY Jean-Louis	
CDC MONTAIGNE MONTRAVEL GURSON (titulaire) - LAPEYROUSSAZ Patrick	
CDC MONTAIGNE MONTRAVEL GURSON (suppléant) - GALLOT Christian	
CDC MONTAIGNE MONTRAVEL GURSON (suppléant) - LAGORCE Josette	
CDC MONTAIGNE MONTRAVEL GURSON (suppléant) - LESGOUTIERES Alain	
CDC MONTAIGNE MONTRAVEL GURSON (suppléant) - DE MIRAS Jean-Pierre	
CDC MONTAIGNE MONTRAVEL GURSON (suppléant) - LANSADE Jean-Thierry	
CDC de l'ENTRE DEUX MERS	
CDC de l'ENTRE DEUX MERS (titulaire) - BRIS Daniel	
CDC de l'ENTRE DEUX MERS (titulaire) - LABORDE Thierry	
CDC de l'ENTRE DEUX MERS (titulaire) - MALAMBIC Benjamin	
CDC de l'ENTRE DEUX MERS (titulaire) - MIQUEU Christophe	
CDC de l'ENTRE DEUX MERS (titulaire) - MOTHES Christophe	
CDC de l'ENTRE DEUX MERS (suppléant) - CAZADE Pascal	
CDC de l'ENTRE DEUX MERS (suppléant) - GRADIT Olivier	
CDC de l'ENTRE DEUX MERS (suppléant) - HATRON Valérie	
CDC de l'ENTRE DEUX MERS (suppléant) - MACIAS Chantal	
CDC de l'ENTRE DEUX MERS (suppléant) - TOUZEAU Alain	
CDC du GD SAINT EMILIONNAIS	
CDC du GD SAINT EMILIONNAIS (titulaire) - CHARIOL ALFONSO Agnès	
CDC du GD SAINT EMILIONNAIS (titulaire) - GUIMBERTEAU Yannick	
CDC du GD SAINT EMILIONNAIS (titulaire) - MICHEL Fabrice	
CDC du GD SAINT EMILIONNAIS (suppléant) - DUBOUDIN Dominique	
CDC du GD SAINT EMILIONNAIS (suppléant) - FENELON Daniel	
CDC du GD SAINT EMILIONNAIS (suppléant) - LE GOUZOUGUEC Yannick	
CDC du PAYS FOYEN	
CDC du PAYS FOYEN (titulaire) - BOUDENS David	
CDC du PAYS FOYEN (titulaire) - GARCIA Miguel	

Ⓟ Grossas Mireille

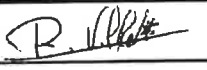
IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

CDC du PAYS FOYEN (titulaire) - GROSSIAS Mireille	
CDC du PAYS FOYEN (titulaire) - LACHAIZE Yolande  Grossias Mireille	
CDC du PAYS FOYEN (titulaire) - MARGOUILLE Michel	
CDC du PAYS FOYEN (titulaire) - MAS François	
CDC du PAYS FOYEN (titulaire) - PLAT Tristan	
CDC du PAYS FOYEN (titulaire) - ROBERT Pierre  Mas François	
CDC du PAYS FOYEN (titulaire) - ROUBINEAU Jean-Pierre	
CDC du PAYS FOYEN (suppléant) - CELESTE Patricia	
CDC du PAYS FOYEN (suppléant) - DELAGE Bernard	
CDC du PAYS FOYEN (suppléant) - MALINOWSKI Gaëlle	
CDC du PAYS FOYEN (suppléant) - PAILHET Nadine	
CDC du PAYS FOYEN (suppléant) - SAHRAOUI Marc	
CDC du PAYS FOYEN (suppléant) - TEYSSANDIER Didier	
CDC du PAYS FOYEN (suppléant) - TOULOUSE Brigitte	
CDC du PAYS FOYEN (suppléant) - VACHER Jean-Claude	
CDC du PAYS FOYEN (suppléant) - VINCENZI Christiane	
CDC du REOLAIS	
CDC du REOLAIS (titulaire) - ARDOUIN Eliam	
CDC du REOLAIS (titulaire) - CHAMPAGNE Marie-Claude	
CDC du REOLAIS (titulaire) - DESPUJOL Michel	
CDC du REOLAIS (titulaire) - LABARBE Anne-Marie	
CDC du REOLAIS (titulaire) - LAMARCHE Alexandre	
CDC du REOLAIS (titulaire) - MALANDIT SALLAUD Christian	
CDC du REOLAIS (titulaire) - MARTY Bruno	
CDC du REOLAIS (titulaire) - MERCIER Bastien  Fabrice Michel	
CDC du REOLAIS (titulaire) - MONGET Olivier	
CDC du REOLAIS (suppléant) - ARTERO Hervé	
CDC du REOLAIS (suppléant) - BERTHEROTE Julien	
CDC du REOLAIS (suppléant) - GARCIA Dounis	

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

CDC du REOLAIS (suppléant) - GERVAIS Jacques	
CDC du REOLAIS (suppléant) - MASCOTTO Jean-Louis	
CDC du REOLAIS (suppléant) - MAZIERES Laurent	
CDC du REOLAIS (suppléant) - PAGNOCCA David	
CDC du REOLAIS (suppléant) - ROCHEREAU Chantal	
CDC du REOLAIS (suppléant) - VILLETTE Roger	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 13/04/2022 et de la publication le 13/04/2022

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.

A Pessac sur Dordogne,
Le 13/04/2022



Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le



ID : 033-253303499-20220329-BS2022BIS-BF

